

Mon calendrier DE COLLECTE 2025

en Aunis Sud



COMMENT ÇA MARCHE ?

Les emballages sont collectés toutes les semaines.

Les ordures ménagères sont collectées 1 semaine sur 2. La couleur de votre commune correspond à votre semaine de collecte.

Ex. : Si vous habitez Bouhet, la collecte des ordures ménagères a lieu un lundi sur deux, semaine orange. Celle des emballages a lieu tous les mercredis.

FÉRIÉ

* **Rattrapage de collecte au lendemain** pour tous les jours de la semaine suivant le jour férié.



Collecte à partir de 5h du matin.

Pensez à sortir votre bac de collecte la veille.

Les jours fériés, la collecte est assurée sauf les 1^{er} janvier et 25 décembre 2025*.

JANVIER 2025

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER 2025

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS 2025

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL 2025

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI 2025

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN 2025

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET 2025

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT 2025

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Ordures ménagères

1 semaine sur 2



Emballages

Toutes les semaines



SEMAINE ORANGE

Aigrefeuille d'Aunis	Mardi	Jeudi
Bouhet	Lundi	Mercredi
Forges	Lundi	Vendredi
La Devisé	Jeudi	Lundi
Marsais	Mercredi	Mardi
Saint Georges du Bois	Mardi	Lundi
Saint Pierre d'Amilly	Mercredi	Vendredi
Saint Saturnin du Bois	Mercredi	Mardi
Virson	Lundi	Mercredi
Vouhé	Lundi	Mercredi

SEMAINE BLEUE

Anais	Lundi	Jeudi
Ardillières	Mardi	Vendredi
Ballon	Vendredi	Mardi
Breuil la Réorte	Mercredi	Lundi
Chambon	Mardi	Vendredi
Ciré d'Aunis	Vendredi	Mardi
Genouillé	Mardi	Lundi
Landrais	Mardi	Vendredi
Le Thou	Vendredi	Jeudi
Puyravault	Mardi	Mercredi
Saint Crépin	Mardi	Lundi
Saint Mard	Mercredi	Mardi
Saint Pierre La Noue	Mercredi	Jeudi
Surgères	Lundi	Mercredi

NOUVEAU JOUR en mars

En sac, toutes les semaines :



Aigrefeuille d'Aunis Centre	Mardi	Jeudi
Surgères Centre	Lundi	Mercredi

UN DOUTE, UNE QUESTION ? contact@cyclad.org 05 46 07 16 66 cyclad.org

cyclad

Tous les déchets ont de l'avenir



Mon mémo TRI



EMBALLAGES

Tous les emballages se trient.

Sans restes alimentaires, ne pas rincer, ne pas imbriquer, ne pas écraser.



Plastiques rigides



Plastiques souples



Briques alimentaires



Emballages en métal



BIODÉCHETS



Restes de repas, coquilles, restes de viandes, de poissons et de crustacés, agrumes, produits alimentaires périmés sans emballage.

Tous les biodéchets alimentaires peuvent être déposés dans la borne marron.

cyclad.org

POUR TRIER LES BIODÉCHETS

Utilisez les sacs biodégradables (fournis en mairies et au siège de Cyclad) ou des sachets en papier kraft.

Retirez gratuitement votre équipement dans votre mairie.

ORDURES MÉNAGÈRES

Seulement ce qui ne peut pas être trié.



Produits d'hygiène jetables (cotons, masques, couches jetables...), petits objets cassés, sacs d'aspirateur...

À déposer dans le bac dans un sac fermé.



PAPIERS PETITS CARTONS

Tous les papiers et petits cartons se trient et se recyclent.

Petits emballages en carton, prospectus, courriers, journaux et magazines...

À déposer dans les points d'apport volontaire.

cyclad.org



VERRES

Bouteilles, bocaux et pots en verre...

À déposer dans les points d'apport volontaire.

cyclad.org



TEXTILES



Tous les textiles d'habillement, linge de maison et chaussures usagés peuvent être rapportés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs, les chaussures liées par paire, dans des sacs fermés. Avant de les déposer, pensez à la réparation.

refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport

Vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés seront majoritairement reportés ou recyclés.

cyclad.org



Mon bac, MODE D'EMPLOI



Emballages à déposer dans le bac en VRAC, sans sac.



Bacs à sortir la veille du jour de collecte, poignée opposée à la route.



Pas de bac surchargé, ni de poubelles hors du bac.



Interdits : déchets dangereux, végétaux, gravats, encombrants...

Bacs à rentrer dès que possible après le passage du camion.

Pour toutes réparations, remplacement ou changement de taille de bac, contactez cyclad : contact@cyclad.org 05 46 07 16 66 cyclad.org

NOUVEAU !

En 2025, Cyclad met en place le Pass pour accéder aux déchetteries.



Demandez votre pass sur cyclad.org.

